Image not found or type unknown

Délégation de pouvoir afin de licencier quelqu’un

Par **Pistol**, le **21/09/2019** à **10:49**

bonjour

dans le cadre d’un projet de licenciement d’un cadre qui travaille pour une filiale d’un groupe étranger -stade de l’entretien préalable ». Un nouveau country manager est arrivé salarié mais le mandataire social qui s’occupe de la filiale France ne s’entend pas avec lui.

afin de licencier un cadre, ce nouveau country manager salarié demande le pouvoir de le faire, au président du groupe basé à l’etranger qui lui donne pouvoir par courrier écrit pour engager la procédure.

Il y a dans la société un troisième mandataire qui est le DAF, également co-co-gerant.

ma question? Dans le cadre d’une gérance à trois (responsable filiale France, président du groupe et DAF du groupe), la procédure est elle valable si un seul des trois gérants donne pouvoir au country manager salarié pour licencier ce cadre?

Si oui, doit il récupérer le refus d’un des autres co-gerant?

si non comment faire annuler la procédure engagé au stade de l’entretien préalable.

merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés